

Safe space en milieu hostile : la non-mixité politique



L'été 2017 - en plein mois de juillet, se tenait à Paris le festival militant afroféministe Nyansapo. Pour cette première édition organisée par le collectif Mwasi, l'accent était placé sur l'organisation des résistances au sein des mouvements afroféministes. Des espaces non-mixtes, à l'intérieur du festival, avaient alors suscité de vives polémiques parmi le personnel politique et associatif français. Monté en épingle par les médias, le scandale avait presque valu au festival son interdiction pure et simple, sur décision de la mairesse Anne Hidalgo. Si l'événement date d'il y a plus d'un an, une question demeure pourtant d'actualité : pourquoi un festival proposant des « espaces non-mixtes » destinés à lutter contre les discriminations, en vient-il à provoquer des réactions aussi violentes ?

Souvent accusés de communautarisme, les groupes qui recourent au dispositif de non-mixité suscitent au mieux de l'incompréhension, au pire de l'hostilité, y compris chez leurs allié.es supposé.es.

Je savais pourtant, de mes propres expériences, que ce mode d'organisation m'avait plus d'une fois parfois permis d'explorer des zones de fragilité, et d'y construire des formes de résistances. Membre de différents collectifs militants, j'avais à l'esprit divers lieux, même éphémères, où la non-mixité - soit le fait de se retrouver entre personnes qui partagent un vécu de discrimination commun -, avait rendu possible une parole difficile à exprimer ailleurs.

Pour autant, ces initiatives ne manquaient pas de passer pour trop radicales aux yeux de celles et ceux qui n'étaient pas directement concernés.

J'ai donc eu envie de répondre aux personnes qui, un jour ou l'autre, m'ont questionnée ou attaquée sur ce choix de la non-mixité.

Il semblait pour cela nécessaire de remettre cette pratique en perspective et de se pencher brièvement sur quelques exemples de mouvements sociaux qui, des années 1960 à aujourd'hui, dans des contextes et avec des objectifs politiques divers, ont eu recours à la non-mixité comme outil d'émancipation politique - cette brève historicisation, bien qu'arbitraire, montrant que cette pratique n'est pas neuve.

Il était aussi utile de clarifier les termes du débat avec l'aide de Christine Delphy, qui distingue non-mixité *choisie* et *subie*, permettant de comprendre pourquoi on l'accepte - voire l'oublie - dans certains cas, et la rejette dans d'autres.

Il s'agissait enfin de rappeler ce qu'un espace temporaire comme celui de la non-mixité permet en termes de stratégie politique, et comment elle est instrumentalisée dans le débat public par les dominants.

Black Power : « By us, for us »

Parmi les nombreux exemples historiques de non-mixité politique, un cas bien connu en Occident et souvent cité est celui du Black Power. Contemporain du Mouvement des droits civiques aux Etats-Unis, son nom désigne en réalité des mouvements politiques, culturels et sociaux noirs, aux objectifs et modes d'actions divers, actifs dans les années 1960 et 1970 contre la ségrégation raciale. Parmi ceux-ci, on retrouve notamment les Black Panthers, qui revendiquaient un mode d'organisation non-mixte, c'est-à-dire entre personnes noires, afin d'éviter une domination des Blancs au sein des organisations.

« Comment faire pour se libérer de ce genre de domination, lorsque l'on fait partie de ceux qui ont été asservis, de ceux qui ont été exclus, opprimés, colonisés tout au long de l'histoire? »

Kathleen Cleaver, première femme du comité central du Black Panther Party.

Cette organisation n'excluait pourtant pas la coopération avec des mouvements blancs (comme le White Panther Party) ou la nécessité d'unir tous les groupes du prolétariat. Mais elle visait d'abord une forme d'émancipation à travers l'auto-organisation et l'empowerment des Noirs américains, structurant le mouvement en une lutte des opprimés pour les opprimés (« *by us for us* »). Les militant.es blanc.hes luttait quant à eux.elles dans des organisations distinctes, afin de constituer des allié.es actif.ves au sein de leur propres communautés.



Mouvement de Libération des Femmes, France
« **Ne me libérez-pas, je m'en charge** »

Ce mouvement ne manqua pas d'inspirer d'autres luttes et on retrouve plus tard ce mode d'organisation exporté en Europe, dans un autre contexte, par les féministes de la seconde vague. Les militantes du Mouvement de Libération des Femmes en France y virent le moyen de prendre en charge leur propre libération, certaines ayant éprouvé le machisme des militants hommes lors du mouvement de mai 68, rendant par exemple difficile leur prise de parole lors des assemblées. La non-mixité permettait de faire émerger leur propre agenda politique avec des thématiques telles que l'éducation des enfants, le travail domestique ou les droits reproductifs, jusqu'ici jugés anecdotiques par les hommes, et par conséquent, jamais envisagées sous un angle politique. La non-mixité permettait en outre

d'aborder, à travers des groupes de paroles, des expériences telles que le viol, l'avortement, plus facilement qu'en présence d'hommes.

Plus récemment, on retrouve le mouvement Black Lives Matters aux USA dont les réunions mensuelles prévoient un temps pour que les personnes qui se reconnaissent comme noires, puissent se retrouver entre elles. Il ne s'agit non pas de trier les personnes selon leur couleur de peau, mais plutôt de se rassembler autour d'un vécu commun, lié à des discriminations spécifiques. L'accès aux réunions n'est donc pas "interdit" aux personnes blanc.hes, puisque la participation se fait sur base volontaire et le sentiment d'appartenance de chacun.e. Elle semble toutefois moins pertinente lorsqu'il s'agit de prendre part à des groupes de paroles liés à l'expérience du racisme, lorsque l'on a soi-même jamais eu à vivre un contrôle d'identité arbitraire, ou essuyé un refus pour un emploi en raison de sa couleur ou de son faciès. Ces temps d'échanges constituent souvent des moments très libérateurs pour les personnes concernées, qui prennent conscience que leur expérience, loin d'être individuelle, est plus largement partagée.



Delegates of City Federation of Colored Women's Clubs of Jacksonville, State Meeting, Palatka, Florida. May 16, 1915.

On entrevoit donc à travers ces quelques exemples puisés dans un contexte

occidental, comment la non-mixité permet à un groupe minoritaire de se constituer en sujet politique d'une lutte autonome, capable de s'organiser et de lutter selon ses propres modalités et revendications. Comment expliquer cependant qu'elle suscite autant de virulence ? Et dans quels cas ? Pourquoi de tels déferlements de haine à l'encontre d'événements qui se réservent le droit de rencontres non-mixtes, quand les personnes non directement concernées, ne seraient sans doute jamais venues à ces rencontres ?

Il me semblait qu'un premier élément de réponse pouvait être trouvé auprès de Christine Delphy, figure majeure du féminisme matérialiste en France, sociologue et militante qui a participé à la création du Mouvement de libération des femmes (MLF) en 1970. Si sa théorisation concerne ici plus spécifiquement la lutte contre le patriarcat et ne s'attarde pas sur l'imbrication des rapports de domination qu'elle décrit, elle demeure intéressante en ce qu'elle distingue la non-mixité *subie*, de la non-mixité *choisie*, fournissant des outils pour penser une pratique plus répandue qu'il n'y paraît.

(Si Christine Delphy reste une féministe à la pensée incontournable pour avoir entre autres théorisé le mode de production domestique (oui!), certains de ses propos, qui ont parfois été qualifiés de transphobes (discriminant les personnes transgenres) suscitent une certaine réserve. J'ai décidé de reproduire ici certains de ses arguments qui me semblent précieux pour interroger les notions de (non)mixité mais qui n'impliquent pas une adhésion avec l'ensemble de ses positions).

L'évidence de la mixité mise en question

Dans un discours donné en 2006 à l'occasion des 50 ans du *Monde diplomatique*, Delphy revient sur le rôle que la non-mixité a joué dans la lutte contre le patriarcat au sein du MLF. Elle avance l'hypothèse selon laquelle la non-mixité, qui constitue en réalité la norme dans de nombreux espaces sociaux, ne scandaliserait que lorsqu'elle est *choisie*, et revendiquée.

Si on l'énonce rarement comme telle, la non-mixité existerait pourtant de fait. Ainsi, avant d'être une forme d'action politique, elle est avant tout «une imposition du système patriarcal, qui exclut les femmes par principe, en les considérant comme ne faisant pas partie de la société politique [...] ». Pour la sociologue, le monde est bien "dirigé par des clubs d'hommes", que ce soit à un

niveau international, au sein d'organisations comme l'ONU, l'OSCE et l'OTAN, ou au niveau national, comme en attestent la composition des gouvernements, les niveaux décisionnels des administrations et des armées, ainsi que des ministères. On parle alors de non-mixité *subie*.

On pourrait ajouter que cette non-mixité subie, omniprésente notamment dans les sphères de pouvoirs, concerne tant les femmes (largement absentes) que les personnes racisé.es (on ne parle même pas des femmes racisées), à la faveur des hommes blancs. Elle présente néanmoins cette spécificité qu'elle ne suscite aucun scandale, voire demeure souvent invisible aux yeux de la majorité.

Ainsi, la mixité telle que la conçoivent les hommes n'aurait rien à voir, selon Delphy, avec une quelconque parité. On s'arrêterait plutôt à un rapport de 20% de femmes pour 80% d'hommes. Au-delà, dit la sociologue, ces derniers se sentiraient "menacés », ou redouteraient notamment une féminisation de leur secteur, souvent synonyme de dévalorisation.

Néanmoins, une stricte parité numérique ne garantirait pas non plus l'égalité. Pour illustrer son propos, la sociologue considère l'exemple de la famille, lieu d'inégalité par excellence, où elle relève que les violences masculines dans le cadre du mariage sont la première cause de mortalité des femmes entre 18 et 44 ans. Loin devant le cancer et les accidents de la route donc, sur le plan mondial. Si ces chiffres datent de 2006, on voit malgré tout que même dans des espaces où elle semble aller de soi, la mixité - pourtant perçue en Occident comme facteur d'égalité -, n'empêche pas les rapports de domination, comme on en retrouve au sein de la structure familiale.

Une autre erreur consisterait à opposer non-mixité et mixité, alors qu'on constate que les espaces mixtes cachent parfois des zones d'entre-soi. Des espaces non-mixtes qui ne disent pas leur nom, et sont dès lors vécus comme une imposition par les individus dominés.

Ce serait notamment le cas de la mixité au sein des écoles, perçue comme évident progrès - par opposition à d'autres régions du monde -, qui n'empêche pourtant nullement le développement d'espaces non-mixtes en leur sein.

Martine Chaponnière, professeure en sciences de l'éducation à l'université de Genève, fait dans un entretien pour la *Revue française de pédagogie* datant de 2010, un constat similaire quant à la fausse évidence de la mixité. Elle décrit en

Suisse romande d'importants taux d'absentéisme chez les filles dans les centres de loisirs. Ceux-ci seraient dûs aux violences sexistes qu'elles subissent, qu'elles soient de nature morales ou physiques, et au fait que les garçons occupent la majeure partie de l'espace et des installations auxquelles elles peinent à avoir accès. On remarquerait donc une forme d'auto-exclusion des adolescentes elles-mêmes, de ces lieux aux ambiances machistes, souvent basées sur des rapports de force.

Ainsi on verrait apparaître dès le plus jeune âge et derrière une apparente mixité, ce que Delphy qualifie de pratiques de « sociabilité mono-sexuée », qu'on retrouvera plus tard, transposées dans les sphères de pouvoir, les réseaux informels jouant un rôle déterminant dans les carrières professionnelles « où les hommes continuent de se coopter entre eux ».

On comprend donc, grâce à cette distinction opérée par Delphy, que la non-mixité n'est pas problématique en soi, puisqu'on la retrouve largement inquestionnée dans nombre d'endroits lorsqu'elle est le fait de dominants (qu'il s'agisse d'hommes, de personnes blanches, etc.), mais qu'elle devient dérangeante dès lors qu'elle est *choisie* et revendiquée, comme outil de lutte et d'émancipation par un groupe d'individus dominés.

WOMEN! FREE OUR SISTERS



SIX of our black sisters, members of the Black Panther Party, are imprisoned on trumped-up charges in Naugatuck State Women's Farm in Conn.

THREE are pregnant. TWO will give birth before the end of 1969. NONE HAVE BEEN TRIED OR FOUND GUILTY OF ANY CRIME

YET THEY ARE: isolated from other prisoners; kept awake by constant bright lights and noise; denied their LEGAL right to choice of counsel; denied their CIVIL right to choice of doctors; denied their PHYSICAL right to exercise, fresh air and proper clothes; denied their HUMAN right to their children.

And what these women are suffering is an extension and reflection of the conditions forced on all women, especially those of us who are black, brown, and poor and who say NO to THE MAN.

WE DEMAND freedom and self-determination for ALL women

WE REJECT the State's definition of "fit" mother, family unit and "suitable" home. The State, by its torturous treatment of our Panther sisters has proven itself to be an "unfit" guardian for these children.

WE INSIST that a mother is NOT "unfit" because she does not conform to repressive political, social, marital and cultural codes.

A FIT MOTHER WOULD MOVE AGAINST THESE CODES AS OUR PANTHER SISTERS HAVE DONE!

What these women are suffering is part of the repression the State is bringing down on the Black Panther Party. The State is making sure that these children will be born into a hostile, brutal and racist environment. The State is making sure that the Black Panther Party will not produce another generation of Panthers.

Since we recognize the Black Panther Party as the true representative of the people, WE DEMAND with the mothers, that the Black Panther Party be allowed to care for these children as is the desire of the Black Panther man and women. WE DEMAND immediate freedom for the Connecticut Panthers and for all political prisoners. WE DEMAND an end to the isolation and sleepless nights. WE DEMAND adequate diet, exercise and clothing. WE DEMAND their right to choose counsel. WE DEMAND their right to prenatal and maternity care by doctors of their choice. WE DEMAND their right to give birth without armed guards.

Because the U.S. is waging a genocidal war of aggression against the Vietnamese people. Because the U.S. is waging a similar war, with different means, against the black, brown and poor people. Because the Vietnamese are fighting back and WINNING on their home front. Because the black, brown and poor people are RISING UP on the domestic front. Because women are STRUGGLING for the same things that all oppressed people are fighting for—

WE WILL SHOW THE PRISONS, THE COURTS, AND THE STATE THAT WE WILL NOT TOLERATE THE OPPRESSION OF OUR SISTERS ANYWHERE IN ANY WAY. SHAPE OR FORM

Sat. Nov. 22, NEWHAVEN



N.E. WOMEN'S Liberation and the Black Panther Party of Conn. are calling for a massive demonstration to protest the "preventative detention" of the Conn. Panthers and in support of all political prisoners. DOCTORS WILL BE WITH US TO DEMAND IMMEDIATE ENTRY INTO THE PRISON TO CARE FOR OUR SISTERS.

For further information please contact:

N.E. Women's Liberation (749-5971 or 227-2617)

The Black Panther Party of Connecticut,

please send contributions to:

N.E. Women's Liberation, c/o Room 7, 2700 Broadway, NYC 10025.

(203) 562-7463

The Connecticut Panther Defense Fund, P.O.B. 7117, New Haven 06510.

851191

Une non-mixité à deux vitesses

Dans le cas de Mwasi, un des principaux reproches qui avait été opposé aux organisatrices était de produire une forme de «repli identitaire» et de « racisme anti-blanc » - abus sémantique et historique très à la mode - en proposant des espaces de parole respectivement réservés aux personnes noires, femmes noires,

ou encore aux femmes racisées (le dernier étant ouvert à tou.tes) afin de parler des discriminations qu'elles expérimentent.

Cette initiative avait été perçue par certain.es comme une forme de ségrégation liée à la couleur de peau des individus. Or, le terme « racisé », employé dans les milieux militants et antiracistes, ne suppose nullement l'existence de races biologiques. Le terme affirme en revanche leur pertinence en tant que constructions sociales et insiste sur les processus d'assignation et d'*altérisation* imposés à ces personnes qui s'écartent de la norme blanche. Les termes « Noirs » ou « Blancs », tels qu'employés ici, se réfèrent donc à des groupes sociaux et des expériences vécues, plutôt qu'à une couleur de peau.

Parler de racisme "anti-Blancs" revient donc avant tout à invisibiliser le contexte de dominations multiples (de sexe, de race, etc) dans lesquels ce dispositif prend place : un pays où les personnes blanches — tant dans les contextes belges que français — constituent la norme dominante.

Ainsi, une personne blanche ne subit pas de discrimination à l'embauche ou sur le marché du logement parce qu'elle est blanche, sa couleur de peau ne constitue pas un motif de discrimination, que ce soit pour mettre en doute ses compétences, lui imposer un contrôle d'identité arbitraire ou encore mettre en doute sa nationalité.

Ce qui apparaît donc d'un côté comme une évidence ou ne se *voit pas*, - un entre soi d'hommes, ou de personnes blanches dans les sphères de pouvoir - devient donc *menaçant*, voire dangereux lorsqu'il est le fait, même temporaire, d'individus dominés. L'indignation et la violence des réactions que ce dernier produit ne sont sans doute pas étrangères au fait que les dominant.es n'ont pas pour habitude d'être exclu.es de quelque sphère que ce soit.

C'est donc, d'une part en réaction à cette non-mixité imposée par les dominants, d'autre part à des fins d'auto-organisation, que certains groupes minoritaires recourent pour un temps à un mode d'organisation non-mixte. Sur base de mes propres expériences, ainsi que des réflexions partagées par Christine Bard, Nassira Hedjerassi et Christine Delphy, j'ai essayé de reprendre quelques unes des caractéristiques essentielles de ce mode d'organisation.

Les espaces de non-mixité *choisie* témoignent du besoin de lieux de bienveillance, aujourd'hui souvent appelés espaces « safe », à l'intérieur desquels des individus

qui partagent un vécu d'oppression commun, se retrouvent.

L'objectif est de libérer la parole autour de situations parfois vécues comme humiliantes, et de proposer un exutoire à la colère, sans que ces propos soient tournés en dérision, ou même retournés contre soi. Se retrouver entre concerné.es permet pour un temps de sortir de la « pédagogie » à destination des dominant.es, et de partager ses ressentis sans crainte de froisser ou d'«offenser » qui que ce soit. Dans bien des cas, l'émergence de certaines paroles minoritaires n'est rendue possible que dans ce cadre et il semble raisonnable de penser qu'il n'est, par exemple, pas aussi simple pour des femmes victimes de violences masculines de parler en présence d'hommes, ou pour des personnes victimes de racisme, de s'exprimer librement devant des personnes blanches.

Delphy déclare : « Si vous faites un groupe mixte, la parole des dominés va être remise en cause ou a minima modérée par le dominant (...) Et quand bien même il admet qu'il y a une domination générale, il n'en connaît pas lui-même l'expérience.»

S'exprimer soi-même plutôt que d'être raconté.e par d'autres est donc fondamental dans une démarche d'émancipation.

La dimension collective, apparaît ensuite centrale, puisque confronter son vécu à d'autres permet d'accéder à une prise de conscience quant à la dimension structurelle de ces oppressions. La race et le genre constituent, par exemple, des lieux d'oppressions, mais il peut aussi s'agir d'une orientation sexuelle, de handicap ou de classe : les luttes ouvrières ont à ce titre longtemps eu recours au dispositif de non-mixité pour se penser et s'auto-organiser à travers les syndicats.

Le recours à différents sous-groupes tels que celui « d'hommes noirs » et «femmes noires » par exemple, permet aussi de prendre en compte l'imbrication de ces différents rapports de dominations en n'obligeant pas les femmes racisées (victimes de racisme *et* de sexisme) à choisir une lutte plutôt qu'une autre.

Toutefois, un malentendu important au sujet de la non-mixité politique tient en ce qu'elle ne doit pas être comprise comme une fin en soi, mais comme un outil. Elle s'inscrit dans un processus plus long dont l'objectif est d'atteindre, à terme, une forme d'égalité. Si la mixité constitue le véritable objectif, la non-mixité relève quant à elle d'une question de stratégie pour l'atteindre à plus long terme.

Delphy résume :«[...] Dans les groupes mixtes, Noirs-Blancs ou femmes-hommes, et en général dans les groupes dominés-dominants, c'est la vision dominante du préjudice subi par le groupe dominé qui tend à... dominer. Les opprimés doivent non seulement diriger la lutte contre leur oppression, mais auparavant définir cette oppression pour elles et eux-mêmes. C'est pourquoi la non-mixité voulue, la non-mixité politique doit demeurer la pratique de base de toute lutte ; et c'est seulement ainsi que les moments mixtes de la lutte - car il y en a et il faut qu'il y en ait - ne seront pas susceptibles de dériver vers une reconduction douce de la domination ».

Si cette pratique est encore loin de faire l'unanimité, il semblerait que les cas qui aient le plus fait parler d'eux dans les médias ces dernières années soient ceux - à l'instar du festival Nyansapo-, qui se fondent sur des questions raciales. Ainsi, la crispation particulière suscitée par ces questions en France, témoigne de la difficulté de penser en dehors du contexte universaliste républicain (blanc et bourgeois), qui semble déterminé à ignorer les différences raciales et ethniques. Elle traduit plus largement la stratégie des dominant.es qui consiste à déporter le problème autour des *modalités de luttes* des groupes discriminés, plutôt que sur le fond de la question, qui est dans ce cas-ci, celle du racisme en France.